

DIVERSITÉ ET INCLUSION

RÉSULTATS DE L'INDEX EGALITÉ FEMMES/HOMMES 2025

Chaque année, les entreprises françaises doivent publier leur index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes afin de mesurer leurs efforts pour garantir l'égalité salariale.

Cet index comporte 4 ou 5 indicateurs en fonction de l'effectif de l'entreprise qui sont calculés sur 100 points.

Informations relatives à l'index égalité Femmes-Hommes au titre de l'année 2025

CHANTELLE SA : 88/100

Nous vous informons que CHANTELLE SA a obtenu la note de 88/100 à l'index d'égalité professionnelle. Ce résultat témoigne d'une démarche active et continue en faveur de la parité.

Détail des indicateurs :

Ecart de rémunération femmes-hommes : 33/40

Ecart de répartition des augmentations individuelles : 20/20

Ecart de répartition des promotions : 15/15

Nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité : 15/15

Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations : 5/10

DELTA LINGERIE

Index non calculable, l'effectif étant exclusivement féminin.

CHANTELLE RETAIL

Index non calculable, l'effectif étant exclusivement féminin.